



PSYCAUSE
Revue scientifique étudiante de
l'École de psychologie de l'Université Laval



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des sciences sociales
École de psychologie

revues.ulaval.ca/ojs/index.php/psycause

MARS 2018 – VOL. 8 N° 1

UNE FAIBLE LITTÉRATIE INFLUENCE L'EMPLOI ET LA SANTÉ DES IMMIGRANTS AU QUÉBEC

Audrée BISSONNETTE^{1,*}

¹ École de psychologie, Université Laval, Québec, Canada

* audree.bissonnette.1@ulaval.ca

Pour citer l'article

Bissonnette, A. (2018). Une faible littératie influence l'emploi et la santé des immigrants au Québec. *Psycause : Revue scientifique étudiante de l'École de psychologie de l'Université Laval*, 8(1), 9-18.

ISSN: 2562-4385

ARTICLES

UNE FAIBLE LITTÉRATIE INFLUENCE L'EMPLOI ET LA SANTÉ DES IMMIGRANTS AU QUÉBEC

Audrée BISSONNETTE, étudiante au baccalauréat en psychologie
École de psychologie, Université Laval, Québec, QC, Canada

Résumé

Les immigrants récents, particulièrement les réfugiés et ceux qui viennent rejoindre des membres de leur famille, détiennent les plus faibles compétences en littératie. Puisque maîtriser un niveau acceptable en littératie est indispensable pour fonctionner au sein de la société et pour occuper un emploi, certains immigrants ont des difficultés à s'intégrer au Québec. L'objectif de cet article est de connaître l'influence d'un faible niveau de littératie chez les adultes allophones dans les domaines de l'emploi et de la santé au Québec. Cette recension d'écrits indique que ces difficultés d'intégration par manque de compétences en littératie s'apparentent en termes d'emploi à un taux de chômage et de déclassement plus élevé, malgré une scolarité postsecondaire, et à un plus faible revenu. La santé mentale et physique semble également affectée par ce manque de compétences en littératie.

Abstract

Immigrants who arrived recently, particularly refugees and those who join members of their family, are among those who have the lowest levels of literacy competencies. Knowing that a certain level of literacy is required to function well in society and to occupy an employment in the province of Quebec, we understand that some immigrants have difficulties to become integrated into the host society. The objective of this article is to know the impact of a low level of literacy of allophone adults in the fields of employment and health in the province of Quebec. The article shows that this lack of competencies in French literacy can provoke higher rates of unemployment and declassification even with a post-secondary education, lower income, stress, a reduction of positive mood, chronic health conditions and a diminution of the quality of care and health information research.

Étant donné le vieillissement de la population et l'abaissement du taux de fécondité au Québec, la province compte sur l'immigration pour assurer une relève en emploi (Girard et coll., 2016). Étape cruciale d'une intégration optimale au Québec, l'apprentissage du français constitue un prérequis pour occuper un emploi et pour bénéficier d'une bonne qualité de vie. L'objectif de cette recension d'écrits est de connaître l'influence d'un faible niveau de littératie des immigrants adultes allophones

dans les domaines de la santé et de l'emploi au Québec. Une mise en contexte sera présentée sur le phénomène d'immigration depuis la dernière décennie au Québec afin de tracer un portrait démographique des immigrants et leurs compétences en littératie à leur arrivée au Québec. La présente recension indique qu'un faible niveau de littératie chez les immigrants allophones entraîne un taux de chômage et de déclassement plus élevé, en dépit d'une scolarité postsecondaire, bien que ces variables

semblent s'atténuer au fil du temps de résidence au Québec. La littérature montre qu'un faible niveau de littératie semble également affecter la santé mentale, dont l'estime de soi, et générer du stress, qui serait accentué par la discrimination axée sur le langage. La santé physique est aussi altérée par un manque de compétences en littératie en santé qui compromet la recherche efficiente d'information en santé.

Définition et niveaux de la littératie

Parmi les définitions recensées sur la littératie, le rapport final de l'enquête internationale sur la littératie des adultes (Statistiques Canada, 2000), le réseau québécois de recherche et de transfert en littératie (2016) ainsi que l'Équipe de recherche en littératie et inclusion (ÉRLI; 2017) en sont arrivés à des conceptions similaires. Ainsi, la littératie est définie comme l'aptitude d'une personne, d'un milieu ou d'une communauté à comprendre, à utiliser et à communiquer de l'information par le langage ou l'écriture au quotidien dans un but d'interaction et de participation sociale active dans différents contextes.

Selon ce rapport final d'enquête, la littératie s'évalue selon cinq niveaux (Statistiques Canada, 2000). Le niveau 1 s'applique à des compétences très faibles, le niveau 2 correspond à la capacité de lire des textes élémentaires, le niveau 3 équivaut aux compétences acquises à la diplomation des études secondaires et les niveaux 4 et 5 se caractérisent par des capacités hautement supérieures quant au traitement de l'information (Tonev, 2010). Le troisième niveau de littératie constitue le niveau minimal pour fonctionner en société (Statistiques Canada, 2000).

Portrait de l'immigration au Québec dans la dernière décennie

Dans l'intérêt de pallier au manque de main-d'œuvre, le gouvernement du Québec privilégie l'arrivée d'immigrants économiques et

humanitaires (Tonev, 2010). Des résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) révèlent qu'en 2012, plus de 12 % d'individus entre 16 et 65 ans ont migré au Québec en tant que réfugiés, près du tiers ont immigré pour se joindre à leur famille alors que 38 % des immigrants de 16 à 65 ans sont venus au Québec pour des raisons économiques (PEICA, 2015). La majorité des travailleurs qualifiés provenait de l'Afrique et de l'Europe et la majorité des gens d'affaires de l'Asie, tandis que c'est de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie que la plupart des réfugiés demandaient l'asile (Tonev, 2010). Par conséquent, il est réfutable que les futurs travailleurs immigrants parlent français à leur arrivée au Québec.

Notamment, le recensement de la population canadienne de 2016 a montré que 19,4 % des immigrants n'ont aucune connaissance du français au Québec comparativement à 80,6 % des immigrants au Québec (Statistiques Canada, 2016). Parmi ceux-ci, 80,5 % se disent en mesure de converser en français (Statistiques Canada, 2016). Cette vaste connaissance du français parmi les immigrants s'explique par le critère de maîtrise du français ou de l'anglais applicable aux immigrants économiques désirant immigrer au Québec (Statistiques Canada, 2016). Toutefois, les données du PEICA (2015) montrent que cette connaissance du français est limitée :

On constate au Québec que les immigrants, tant récents que de longue date, ont des compétences en littératie moins élevées que les Canadiens de naissance. Ils affichent en effet des proportions plus élevées de personnes aux niveaux de compétence les plus faibles (niveau inférieur ou égal au niveau 1) (29 % et 30 % c. 17 % respectivement) et également des proportions plus faibles de personnes se situant aux niveaux 3 (28 % et 30 % c. 37 %, respectivement) et 4 ou 5 (environ 7 % et 8 % c. 12 %, respectivement) de l'échelle des compétences dans ce domaine (p.187).

Le PEICA (2015) révèle qu'en littératie, la catégorie des réfugiés et celle du regroupement familial détiennent des compétences similaires, soit qu'environ 80% de ces immigrants partagent un niveau de littératie inférieur ou égal au niveau 2. Le PEICA mentionne également que les immigrants de ces catégories sont moins nombreux à se trouver à un niveau supérieur ou égal à 3 que les Canadiens de naissance.

En ce qui concerne les immigrants économiques et ceux de la catégorie «Autre», près de 50% d'entre eux se trouvent à un niveau plus bas ou égal à 2 en littératie (PEICA 2015). Aussi, les données du PEICA indiquent que pour les niveaux de littératie égaux ou supérieurs à 3, il ne semble pas y avoir de différence significative entre les Canadiens de naissance et ces catégories d'immigrants. Le PEICA (2015) explique ces différences de compétences entre les catégories d'immigration :

Le niveau de scolarité est un des critères de sélection pour le requérant principal de la catégorie des immigrants économiques, mais pas pour les membres d'une famille qui veulent retrouver un parent déjà installé au Canada, ni pour les réfugiés. Par ailleurs, le critère de la maîtrise du français ou de l'anglais ne s'applique pas aux réfugiés ni aux candidats au regroupement familial (p.190).

Un faible niveau de littératie cause problème en matière d'employabilité

Chicha et Charest (2008) ont énuméré les causes possibles du problème d'insertion des immigrants sur le marché du travail. L'une d'elles est la maîtrise insuffisante du français. Par exemple, l'obtention d'un emploi pour les allophones peut être conditionnelle à la Charte de la langue française. L'article 35 de cette charte stipule qu'un immigrant allophone souhaitant faire partie d'un ordre professionnel se doit

d'acquérir un niveau de français adéquat pour obtenir le permis d'exercer sa profession. Par ailleurs, si ce dernier se voit accorder un permis temporaire tel que mentionné à l'article 37, l'article 38 stipule qu'il détient au maximum trois ans pour atteindre le niveau de compétence langagière requis étant donné qu'il n'est renouvelable que trois fois sur une période totale de trois ans¹. Un faible niveau de littératie peut donc empêcher ou retarder la participation des immigrants allophones sur le marché du travail, les contraignant ainsi au chômage jusqu'à ce qu'ils maîtrisent le niveau de français exigé.

De faibles niveaux de littératie sont associés au chômage

Les données de Statistiques Canada (2000) indiquent que deux fois plus d'adultes avec de faibles compétences en littératie que d'adultes avec des compétences moyennes ou élevées se retrouvent au chômage. Bien qu'elles aient occupé un emploi au cours de l'année, les personnes avec de faibles compétences en littératie se voient plus souvent au chômage. Au Canada, les personnes détenant un niveau 1 en littératie travaillent en moyenne sept semaines de moins par année que celles appartenant à d'autres niveaux. Lorsqu'ils travaillent, certains immigrants subissent le déclassement par manque de compétences en littératie.

Déclassement des immigrants en dépit de leur scolarité

Le PEICA (2015) observe une association positive entre le niveau de scolarité et les compétences en littératie, surtout en ce qui concerne les individus détenant une scolarité supérieure ou égale aux études post-secondaires. Toutefois, même si les immigrants de longue date et surtout ceux arrivés récemment sont en proportion plus scolarisés que les Canadiens de naissance, les compétences générales des immigrants semblent inférieures

¹ Voir l'annexe pour consulter les articles 35, 37 et 38 de la Charte de la langue française.

à celles des natifs (PEICA, 2015). Le PEICA (2015) explique ce constat par le fait que la littératie constitue un défi d'envergure pour les immigrants, surtout pour ceux arrivés récemment au pays d'accueil. L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE; 2007) appuie cette explication en révélant qu'au moment de se trouver un emploi, la maîtrise de la langue officielle du pays d'accueil permet de mettre en valeur ses compétences. Ainsi, le problème de maîtrise du français de certains immigrants scolarisés constitue un facteur pouvant les mener au déclassement, les contraignant aussi à gagner un revenu inférieur. Le phénomène du déclassement est défini par l'OCDE comme le «fait d'exercer un emploi moins qualifié ou moins bien rémunéré que le niveau d'instruction permettrait théoriquement de l'envisager» (2007, p.145). Selon une étude de Statistiques Canada sur l'évolution des caractéristiques des immigrants et de leurs revenus initiaux, le revenu des immigrants est associé positivement à leur niveau de scolarité et à leur expérience de travail acquise au Canada avant leur arrivée (Statistiques Canada, 2016). Tonev (2010) appuie ce point en mentionnant que «les niveaux inférieurs de littératie des immigrants et le faible rendement de leur expérience acquise à l'étranger provoquent des écarts salariaux considérables entre les immigrants et les personnes nées au Canada.» (p.136). Chicha et Charest (2008) constatent au sujet du déclassement que ce phénomène touche principalement les immigrants dont le pays d'origine n'a pas le français comme langue officielle. «Ainsi, au Canada, les immigrés en provenance de certains pays — les Philippines, l'Inde, les États de l'ex-URSS et la Colombie, par exemple — ont un taux de déclassement bien supérieur à la moyenne générale des immigrés.» (p.8) L'immersion linguistique, par l'augmentation de la durée de résidence, semble remédier au chômage, au déclassement et donc au faible revenu.

Chômage en fonction du temps de résidence

Il semble que la durée de résidence au pays d'accueil soit associée positivement avec le taux d'emploi chez les immigrants et inversement avec le taux de chômage (Gouvernement Québec, 2015, p.16). Selon les données du PEICA (2015), au Québec, près de six immigrants récents sur dix sont actifs en matière d'emploi alors que ce taux grimpe à près de sept sur dix pour les immigrants de longue date. Il faut cependant mentionner qu'une plus forte proportion d'immigrants récents que d'immigrants de longue date ou de natifs sont encore aux études (PEICA, 2015). Bien que les immigrants récents soient le plus au chômage, aucune différence significative n'est notée en ce qui a trait à l'écart du taux de chômage entre les immigrants de longue date et les natifs. Aussi, selon les résultats de l'enquête sur la population active (Gouvernement Québec, 2015), il semble que plus la durée de résidence des immigrants est longue, moins ils occupent d'emplois temporaires. L'acquisition d'une des langues officielles du pays d'accueil en raison de l'augmentation de la durée de résidence semble donc faciliter l'obtention d'un emploi permanent. Néanmoins, la morosité du marché du travail (Gouvernement du Québec, 2015), le manque d'expérience de travail au Canada, la non-reconnaissance des diplômes du pays d'origine, la maîtrise insuffisante de l'anglais, les problèmes de gestion des ressources humaines relatifs à la diversité des employés, la discrimination et le racisme (Chicha & Charest, 2008) constituent d'autres variables explicatives du chômage chez les immigrants récents.

Revenu en fonction du temps de résidence

Le revenu des immigrants au Québec est inférieur à celui du reste de la population (Gouvernement Québec, 2015). En 2014, un écart de 7,6% était observable (Gouvernement

Québec, 2015). Le salaire hebdomadaire est cependant associé positivement à la durée de résidence. Ainsi, il semble que le salaire le plus faible soit alloué aux immigrants résidant au pays d'accueil depuis moins de 5 ans et que le salaire le plus élevé soit alloué à ceux résidant au pays d'accueil depuis plus de 10 ans, salaire se rapprochant de celui de la population native.

Influence d'un faible niveau de littératie sur la santé des adultes allophones au Québec

Dans son étude, Tonev (2010) indique l'importance de parler et d'écrire convenablement la langue du pays d'accueil. Autrement, « l'immigrant risque de s'exposer à des formes diverses d'exclusion par rapport au travail, de discrimination à travers le profilage racial ou occupationnel et d'infériorisation par la dévalorisation consciente du processus d'adaptation » (p.135). Conséquemment, un manque de compétences en littératie peut altérer la santé mentale.

Estime de soi

Une étude de Cohen Gold et Johnson (1982) montre que l'estime de soi est positivement et significativement corrélée avec les compétences en littératie. Les résultats de l'étude révèlent que des adultes ayant de faibles compétences en littératie démontraient des gains significatifs d'estime de soi suite à des périodes de tutorat psychoéducatif individuel. Cohen Gold et Johnson (1982) avancent toutefois le point que les participants ne voyaient pas de relation significative entre leur estime personnelle et leurs compétences en littératie. Les auteurs expliquent ce constat par l'utilisation de stratégies d'adaptation chez les participants qui leur permettraient de camoufler leurs lacunes en lecture. Cette capacité à les cacher serait donc davantage en relation avec l'estime de soi que l'acquisition d'habiletés de lecture. Une étude menée au Canada auprès d'immigrants d'origine libanaise précise que c'est plutôt la discrimination atteignant l'identité

qui affecte leur estime de soi (Gaudet, Clément & Deuzeman, 2005). Il est par ailleurs mentionné dans cette étude que l'une des stratégies d'adaptation utilisée dans l'intérêt de protéger son estime de soi est de diminuer le poids des remarques discriminatoires personnelles.

Les effets sur la santé physique et mentale de la discrimination axée sur le langage

Une forme existante de discrimination est axée sur le langage et est définie par la commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse comme un traitement différent, fréquent et blessant dirigé vers autrui en raison de sa langue ou de son accent. Les résultats d'une étude portant sur ce type de discrimination suggèrent qu'auprès d'une population immigrante asiatique aux États-Unis, la discrimination axée sur le langage est associée significativement avec des problèmes de santé chroniques (p. ex. maladies cardio-vasculaires, cancers, diabète, anxiété, dépression, obésité, asthme; Yoo, Gee & Takeuchi, 2009). Cette association semble plus forte auprès des immigrants asiatiques dont la durée d'établissement date de plus de dix ans. Les résultats de l'étude de Noh, Kaspar et Wikrama menée auprès d'immigrants asiatiques en 2007 nuancent toutefois ceux obtenus dans l'étude de Yoo et coll. (2009) concernant l'influence de la discrimination sur l'humeur. Ces auteurs montrent que « la discrimination semble avoir peu d'importance pour les niveaux de symptômes dépressifs [...], bien que l'expérience de discrimination flagrante tende à réduire l'humeur positive » (p.1269).

Les résultats de Spencer et Chen (2004) obtenus auprès de Sino-Américains indiquent que chez cette population, « la discrimination est associée avec une plus grande utilisation de services [de santé mentale] informels et avec la recherche d'aide auprès d'amis ou de proches, mais pas avec l'utilisation de services formels. » (Spencer & Chen, 2004, p.813). Les auteurs expliquent ces résultats en mentionnant que la discrimi-

nation axée sur le fait de parler une langue différente ou d'avoir un accent constitue pour cette population un facteur de stress majeur qui peut moduler le choix de services de santé mentale utilisés. Dans son étude sur le stress chez les Coréennes immigrantes d'âge moyen et d'âge avancé aux États-Unis, Sin (2015) explique en partie le stress engendré par la barrière linguistique par un manque d'occasion d'apprendre l'anglais puisque certaines immigrantes vivent au sein d'une diaspora une fois arrivées au pays d'accueil. Selon ces résultats, le stress lié à la barrière linguistique est d'autant plus significatif pour les adultes plus âgés qui ont immigré pour des raisons de regroupement familial. Toutefois, Sin (2015) ajoute que l'appréhension dans les relations humaines, les problèmes conjugaux, le sentiment de ne pas avoir de contrôle, les comportements imposés au travail qui sont influencés par la culture, les finances, les conditions de vie et les emplois qu'occupent les enfants peuvent aussi contribuer au stress vécu chez les immigrants.

L'influence de la littératie en santé sur la qualité des soins et la recherche d'information en santé

Telle que définie par l'agence de la santé publique du Canada (2014), la littératie en santé consiste en la «capacité de trouver, de comprendre, d'évaluer et de communiquer l'information de manière à promouvoir, à maintenir et à améliorer sa santé dans divers milieux au cours de sa vie». Pour utiliser cette information à bon escient, il est essentiel de maîtriser un certain niveau de littératie. Girard, Boucher et Sercia (2016) indiquent dans leur étude que la santé des immigrants allophones tend à se détériorer au fil du temps de résidence, au point de rejoindre la moyenne nationale trois à cinq ans suivant l'arrivée au pays d'accueil. Ils expliquent que cette détérioration est due en partie au fait que la langue constitue un obstacle à l'accès aux soins de santé chez ces immigrants (Girard et coll., 2016). Une étude de Calvo réalisée en 2016 auprès des Latino-

Américains aux États-Unis montre que le niveau de littératie des immigrants est associé positivement avec la qualité des soins. Ces résultats indiquent que le niveau de littératie en santé a plus d'influence sur la qualité des soins des immigrants que leur niveau d'éducation et leur revenu. Selon les résultats de l'étude de Calvo (2016), les immigrants avec un niveau de littératie en santé adéquat pour lire le matériel hospitalier comptent environ 55% plus de chances de bénéficier d'une qualité de soins élevée que ceux ayant un niveau inadéquat. Cet écart quant à la qualité des soins grimpe à environ 60% en ce qui concerne la capacité de remplir seul les formulaires médicaux et de comprendre l'information médicale écrite.

Une étude menée par Mantwill et Schulz en Suisse (2017) appuie les résultats de Calvo (2016) en indiquant que les participants avec les plus hauts niveaux de littératie en santé avaient tendance à exploiter les services de soins de santé de façon préventive puisqu'ils sont plus informés quant à la santé que ceux détenant des compétences plus faibles. Les résultats de l'étude de Girard et coll. (2016) rapportent que le niveau de scolarité influence positivement la recherche d'information en santé dans les livres, les dépliants et les étiquettes nutritionnelles. Ces auteurs expliquent cette différence par une problématique de littératie qui peut être observée chez les répondants détenant un diplôme de niveau secondaire. Ils ajoutent qu'au Québec, ce n'est qu'à partir de trois ans de résidence que les immigrants lisent plus les documents informatifs en santé en matière de fréquence et de constance. Les immigrants qui les consultent le moins sont ceux dont la durée de résidence correspond à moins d'un an (Girard et coll., 2016). Il est donc possible que le temps de résidence chez les immigrants allophones ait un effet d'immersion linguistique qui soit liée à une recherche d'information en santé plus efficiente. Néanmoins, cette recherche d'information peut aussi être due à la préoccupation d'une dégradation de l'état de santé associée à d'autres facteurs (Girard et coll., 2016).

Limites de cette recension d'écrits

Parmi les études recensées, certaines ont été menées à l'international (Calvo, 2016; Cohen Gold & Johnson, 1982; Mantwill & Schulz, 2017; OCDE, 2007; Sin, 2015; Statistiques Canada, 2000, 2011; Yoo et coll., 2009;), dans l'ensemble du Canada (Statistiques Canada, 2016) ou bien en Ontario (Gaudet et coll., 2005; Noh et coll., 2007). Le fait que ces études n'aient pas été réalisées au Québec limite la généralisation des résultats recensés par les disparités culturelles et sociales propres aux endroits où les recherches ont été effectuées.

Parmi les études recensées, plusieurs utilisaient un petit échantillon (Cohen Gold & Johnson, 1982; Noh et coll., 2007; Sin, 2015), avaient un échantillon représentant une seule catégorie d'immigrants (p. ex., Sin, 2015, où l'échantillon était composé d'immigrants appartenant la catégorie du regroupement familial), ou une seule ethnie (Calvo, 2016; Noh et coll., 2007; Sin, 2015; Yoo et coll., 2009). Ainsi, cette recension n'est pas totalement représentative de l'ensemble des immigrants étant donné que l'expérience d'intégration au pays d'accueil peut être modulée en fonction des disparités interethniques relatives à la culture d'appartenance.

Par ailleurs, cette recension d'écrits est influencée par son contexte sociohistorique. Ainsi, les résultats sont sujets à changer en raison du caractère dynamique qu'est le phénomène de l'immigration au Québec. Néanmoins, elle rend intelligibles les conditions de vie des immigrants en termes d'emploi et de santé en fonction de leurs compétences en littératie.

Discussion

La mise en contexte de cette recension d'écrits donne un aperçu de la composition immigrante au Québec selon la proportion du motif d'immigration, du lieu d'origine et de la

connaissance du français des immigrants. Les immigrants venus au Canada pour des raisons de regroupement familial ainsi que les réfugiés ont les plus faibles compétences en littératie, notamment parce qu'ils sont exemptés des critères de maîtrise des langues officielles pour être admis au Canada (PEICA, 2015). Les faibles niveaux de compétences en littératie sont également observés chez les immigrants en général, mais surtout chez les immigrants récents qui, pour 80 % d'entre eux, se situent à un niveau de compétences en littératie inférieur ou égal au niveau deux, le niveau trois étant le niveau minimal estimé par Statistiques Canada (2000) pour fonctionner adéquatement dans la société.

Effets d'un faible niveau de littératie sur l'emploi des immigrants

Pour occuper un emploi au Québec, les immigrants doivent maîtriser un niveau acceptable de littératie (Charte de la langue française, 2017; Chicha & Charest, 2008; Statistiques Canada, 2000). Les immigrants les plus scolarisés, étant en plus grande proportion des immigrants récents, sont plus susceptibles d'avoir un niveau de littératie acceptable (PEICA, 2015). Toutefois, les immigrants récents ont davantage de difficulté quant à la maîtrise de la langue française, ce qui entraîne un taux de chômage plus élevé (Gouvernement du Québec, 2015; PEICA, 2015). Cette contradiction s'explique par le phénomène du déclassement durant lequel l'immigrant allophone occupe un emploi qui ne représente pas l'ampleur des compétences qu'il a acquises en raison d'une insuffisance dans la maîtrise de la langue française (Chicha & Charest, 2008; OCDE, 2007) qui l'empêche de les valoriser (OCDE, 2007). Ainsi, l'immersion aux langues officielles suivant l'arrivée au Québec augmenterait à long terme le taux de participation sur le marché du travail, et donc le revenu (Gouvernement du Québec, 2015; PEICA, 2015).

Effets d'un faible niveau de littératie sur la santé des immigrants

À la lumière de cette recension, il est intelligible que la santé des immigrants allophones soit altérée par un manque de compétences en littératie. Il est donc fréquent de voir la santé des immigrants se détériorer au cours des premières années suivant leur arrivée au pays d'accueil (Girard et al, 2016). En ce qui concerne la santé mentale des immigrants, il semble que plus les compétences en littératie sont élevées, plus l'estime de soi l'est aussi (Cohen Gold & Johnson, 1982). La barrière linguistique à elle seule constitue un facteur de stress majeur (Sin, 2015), alors que la discrimination axée sur le langage peut entraîner quant à elle une réduction de l'humeur positive ainsi qu'une détresse provoquant des problèmes de santé chroniques (Yoo et coll., 2009). Le stress et la discrimination sont par ailleurs ressentis plus fortement par les immigrants adultes plus âgés, notamment ceux ayant immigré en raison d'un regroupement familial puisqu'ils sont plus enclins à rester dans une diaspora limitant leurs chances d'apprentissage de la langue du pays d'accueil (Sin, 2015). De plus, les études de Calvo (2016), de Mantwill et Schulz (2017) et de Girard et coll. (2016) montrent qu'il est essentiel de détenir les compétences requises en littératie pour bénéficier d'une qualité de soins élevée et d'une recherche d'information en santé efficiente.

Conclusion

En dépit du fait que le Québec compte sur les immigrants pour pallier à ses besoins de main-d'œuvre, nombreux sont les immigrants au chômage ou bien déqualifiés en raison d'un manque de compétences en littératie. Aussi, ce manque se caractérise par une détérioration de leur état de santé après leur arrivée au Québec. Il est cependant important de mentionner que les variables de l'âge et du sexe des immigrants n'ont pas été abordées dans cette recension d'écrits. Dans une recherche ultérieure, il serait

intéressant de s'attarder à ces variables pour mieux situer les immigrants quant à l'influence de leurs compétences en littératie dans les domaines de la santé et de l'emploi. Bien que le gouvernement ait déjà mis en place plusieurs ressources pour l'apprentissage du français chez les immigrants, et que des organismes pour la francisation comme Collège Frontières existent, il reste visiblement du travail à faire pour améliorer la situation langagière des immigrants au Québec. Afin d'éventuellement élaborer différentes mesures concrètes visant à franciser davantage les immigrants adultes, des recherches ultérieures doivent être réalisées quant aux formes d'apprentissage qui leur réussissent le mieux afin qu'ils puissent s'intégrer pleinement au sein de la société d'accueil.

Références

- Adéquation entre formation et emploi: un défi pour les immigrés et les pays d'accueil, Organisation de coopération et de développement économique. (2007).
- C-11, Charte de la langue française, Chapitre V; La langue des organismes parapublics. Publication Québec. (2017).
- Chicha, M.-T., & Charest, É. (2008). L'intégration des immigrés sur le marché du travail à Montréal: politiques et enjeux. *Choix, Institut de Recherche en Politiques Publiques*, 14(2). Récupérée sur irpp.org/wp-content/uploads/assets/Uploads/vol14no2.pdf
- Calvo, R. (2016). Health literacy and quality of care among Latino immigrants in the United States. *Health & Social Work*, 41, 44–51. doi:10.1093/hsw/hlv076
- Cohen Gold, P., & Johnson, J. A. (1982). Prediction of achievement in reading, self-esteem, auditing, and verbal language by adult illiterates in a psychoeducational tutorial program. *Journal of Clinical Psychology*, 38, 513–522. Récupérée sur www.personal.psu.edu/faculty/j/5/j5j/papers/JCP1982.pdf
- Définition de la littératie. Équipe de recherche en littératie et inclusion. (2017).

- Étude: Évolution des caractéristiques des immigrants et de leurs revenus initiaux. Statistiques Canada. (2016).
- Gaudet, S., Clément, R., & Deuzeman, K. (2005). Daily hassles, ethnic identity and psychological adjustment among Lebanese-Canadians. *International Journal Of Psychology, 40*, 157–168. doi:10.1080/00207590444000267
- Girard, A., Boucher, V. G., & Sercia, P. (2016). Les pratiques de recherche d'informations en matière de santé (PRIMS) chez des immigrants de première génération dans la région de Montréal. L'incidence du type d'acculturation, du niveau de scolarité et du temps écoulé depuis l'immigration. *Canadian Psychological Association, 57*, 274–283. doi:10.1037/cap0000071
- L'intégration linguistique des immigrants et les populations de langues officielles au Canada. Recensement de la population. Statistiques Canada. (2016).
- La littératie à l'ère de l'information. Rapport final de l'enquête internationale sur la littératie des adultes. Organisation de coopération et de développement économique. Statistiques Canada. (2000).
- La littératie, un atout pour la vie: Nouveaux résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes. Statistiques Canada. (2011).
- Langue. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.
- Les compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements technologiques: les clefs pour relever les défis du 21^e siècle. Rapport québécois du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes. Institut de la statistique du Québec. (2015).
- Les immigrants et le marché du travail québécois en 2014. Résultats de l'Enquête sur la population active. Immigration, diversité et inclusion. Gouvernement du Québec. (2015).
- Littératie en santé. Agence de la santé publique du Canada. (2014).
- Mantwill, S., & Schulz, P.J. (2017). Low health literacy and healthcare utilization among immigrants and non-immigrants in Switzerland. *Patient Education and Counseling, 100*, 2020–2027. doi:10.1016/j.pec.2017.05.023
- Noh, S., Kaspar, V., & Wickrama, K. A. (2007). Overt and subtle racial discrimination and mental health: preliminary findings for Korean immigrants. *American Journal of Public Health, 97*, 1269–1274. doi:10.2105/AJPH.2005.085316
- Sin, M.-K. (2015). A qualitative analysis of stress and coping in Korean immigrant women in middle-age and older-adulthood. *Issues in Mental Health Nursing, 36*, 52–59. doi:10.3109/01612840.2014.942447
- Spencer M. S., & Chen J. (2004) Effect of discrimination on mental health service utilization of among Chinese Americans. *American Journal of Public Health, 94*, 809–814. Récupérée sur <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/15117705>
- Tonev, R. (2010). *L'arrivée massive des immigrants adultes au Québec et l'enseignement du français langue seconde* (mémoire de maîtrise). Université du Québec à Trois-Rivières, Québec, Canada.
- Un réseau propose une définition de la littératie. Réseau québécois de recherche et de transfert en littératie. (2016).
- Yoo, H. C., Gee, G. C., & Takeuchi, D. (2009). Discrimination and health among Asian American immigrants: Disentangling racial from language discrimination. *National Institute of Health, 68*, 726–732. doi:10.1016/j.socsci-med.2008.11.013.

Annexe : C-11 Charte de la langue française (articles 35, 37 et 38)

35. Les ordres professionnels ne peuvent délivrer de permis qu'à des personnes qui ont de la langue officielle une connaissance appropriée à l'exercice de leur profession.

Une personne est réputée avoir cette connaissance si :

1° elle a suivi, à temps plein, au moins trois années d'enseignement de niveau secondaire ou post-secondaire dispensé en français;

2° elle a réussi les examens de français langue maternelle de la quatrième ou de la cinquième année du cours secondaire;

3° à compter de l'année scolaire 1985-1986, elle obtient au Québec un certificat d'études secondaires.

Dans les autres cas, une personne doit obtenir une attestation délivrée par l'Office québécois de la langue française ou détenir une attestation définie comme équivalente par règlement du gouvernement.

Le gouvernement peut, par règlement, fixer les modalités et les conditions de délivrance d'une attestation par l'Office, établir les règles de composition d'un comité d'examen devant être formé par l'Office, pourvoir au mode de fonctionnement de ce comité et établir des critères et un mode d'évaluation de la connaissance du français appropriée à l'exercice d'une profession ou d'une catégorie de professions.

1977, c. 5, a. 35; 1983, c. 56, a. 9; 1993, c. 40, a. 11; 2002, c. 28, a. 34.

37. Les ordres professionnels peuvent délivrer des permis temporaires valables pour une période d'au plus un an aux personnes venant de l'extérieur du Québec qui sont déclarées aptes à exercer leur profession mais qui ne remplissent pas les exigences de l'article 35 quant à la connaissance de la langue officielle.

1977, c. 5, a. 37.

38. Les permis visés à l'article 37 ne sont renouvelables que trois fois, avec l'autorisation de l'Office québécois de la langue française si l'intérêt public le justifie. Pour chaque renouvellement, les intéressés doivent se présenter à des examens tenus conformément aux règlements du gouvernement.

L'Office indique, dans le rapport annuel de ses activités, le nombre de permis dont il a autorisé le renouvellement en vertu du présent article.

1977, c. 5, a. 38; 1993, c. 40, a. 12; 2002, c. 28, a. 34.